



SG-DETEC, 3003 Berne

Aux destinataires selon la liste

Berne, 29 mai 2006

**Ordonnance RRTP (registre des rejets et transferts de polluants) - (ORRTP)
Audition**

Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État,
Madame, Monsieur,

L'ordonnance mentionnée en titre est destinée à mettre en œuvre le Protocole de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) sur les RRTP, qui a été signé par la Suisse le 21 mai 2003 à l'occasion de la 5^e réunion des Ministres à Kiev dans le cadre du processus « Un environnement pour l'Europe ».

Vous trouverez ci-joint le texte de l'ordonnance pour avis. Nous vous prions de nous faire part de vos remarques d'ici au **31 août 2006**. Si plusieurs services cantonaux sont concernés, nous vous saurions gré de réunir les différents avis dans une seule prise de position cantonale.

Vous obtiendrez d'autres exemplaires des documents annexés auprès de l'Office fédéral de l'environnement (tél.: 031 322 93 84; fax: 031 324 79 78) ou sur Internet sous <http://www.environnement-suisse.ch/swissprtr>.

Nous vous prions d'envoyer votre prise de position à l'Office fédéral de l'environnement, division Substances, sol, biotechnologie, CH-3003 Berne.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Moritz Leuenberger
Président de la Confédération

Annexes:

- liste des destinataires
- projet d'ordonnance RRTP
- projet d'explications

Palais fédéral nord, 3003 Berne
moritz.leuenberger@gs-uvek.admin.ch
<http://www.uvek.admin.ch>